



Peip'infos

Peipin, vers de nouveaux horizons...
Réforme des collectivités territoriales p.4



BULLETIN MUNICIPAL
Numéro 19 - Décembre

2012

www.peipin.fr

Le mot du Maire

Bonne Année ? Une nouvelle année commence. Par les temps qui courent, se souhaiter le meilleur est certainement agréable, mais vous conviendrez que nous y croyons de moins en moins. Jamais, depuis fort longtemps les difficultés n'ont été si prégnantes, les incertitudes si fortes, l'avenir si incertain.

A qui la faute ? Sûrement à une mauvaise gestion des années fastes, plus sûrement encore aux cupides ayant érigé la captation de la richesse créée et sa mauvaise répartition en ordre établi. Peut être sommes nous également tous un peu coupables, au moins dans le fait d'avoir fait semblant de croire à des promesses qui n'avaient aucune chance d'être tenues. Des promesses ; nous en aurons encore, tant la vie électorale rythme la vie de notre pays. Des discours, vous en entendrez, souvent, tant notre langue est riche, tant nos décideurs sont bavards. Et d'autres déceptions viendront.

Une solution existe, peut-être, pour retrouver un mieux vivre et quelque part un sens à sa vie. C'est celle consistant à remettre un peu de solidarité entre nous, un peu de chaleur et de respect dans nos rapports, un peu de simplicité dans nos envies. C'est se dire que ce que nous possédons peut nous suffire et que vouloir toujours plus n'engendre que frustration et jalousie. C'est enfin reprendre le goût de l'effort collectif comme celui des plaisirs partagés et retrouver une capacité à profiter ensemble du temps présent.

C'est ce que je vous souhaite, à tous pour l'année qui vient. Carpe Diem et Bonne Année à tous. Pierre Veyan

Sommaire

Edito

p. 2

Echos eco

p. 3

Communauté de communes

p. 4 à 6

Culture & Animation

p.7

Associations

p.8 - 9

Infos mairie

p.10 - 11

Droit de réponse

p.12 - 13

Infos utiles

p.14

P.C.S

p.15

Le comité des Fêtes recrute

Le comité des Fêtes , présidé par Pierre Louis Audouin recrute des bénévoles pour assurer l'organisation des manifestations de 2013 et notamment la Fête Votive le 2eme Week End d' Août. Les personnes intéressées pour participer à la vie du village sont priées de se faire connaître en appelant le 06 16 90 03 39. Une réunion d' information à cet effet se tiendra le Vendredi 25 Janvier à 20h à la Maison Pour Tous.

Etat civil année 2012

Ils sont nés, ils se sont dit oui, ils sont partis...

Naissances : 14

Mariages : 4

Décès : 31

Les Voeux du Maire

Le Maire, le Conseil Municipal en présence du Personnel Communal auront plaisir à présenter les vœux pour l'année 2013 le mardi 15 janvier à 18h00 à la Maison Pour Tous.

Nous vous attendons nombreux à cette cérémonie pour partager le verre de l'amitié et quelques mignardises dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un Celio à Peipin

La première enseigne Célio, accolée à la façade du magasin Kiabi comprend une surface de vente de 241m² au sein d'un bâtiment de 273m².

Le concept Célio, naît en 1985, avec l'ouverture d'un premier magasin à Bordeaux. L'enseigne s'appuie sur le prêt à porter masculin en puisant son inspiration dans le sportwear. En 2005, la marque prend le contrôle de l'enseigne Jennyfer. Aujourd'hui, plus de 500 magasins sont ouverts en France et nous trouvons les deux enseignes à Manosque et à Gap. Il est prévu la création de 3 à 4 nouveaux emplois dans le magasin de Peipin.



Un Devred à Peipin

La deuxième enseigne Devred, accolée à la façade du magasin Bricomarché comprend une surface de vente de 176 m² pour un bâtiment de 214 m².



Devred est une marque française de prêt à porter masculin fondée en 1902. La marque propose dans son magasin des

vêtements pour hommes et teenagers. L'enseigne comprend plus de 160 magasins répartis sur le territoire français. Les 3 magasins les plus proches sont situés à Gap, Plan de Campagne et le Centre Commercial Grand Littoral à Marseille. Il est également prévu la création de 3 à 4 emplois dans ce magasin.

L'éclairage public

La Municipalité a proposé un programme de travaux au Syndicat d'électrification de Sisteron: Ce dernier a accepté d'entreprendre tous les travaux pour le renforcement du réseau d'ERDF de Peipin et une mise en valeur de l'éclairage public quartier par quartier.

Ainsi, l'ensemble des candélabres du quartier de Lure, du Grand Champs, de l'Étoile, Allée des Tilleuls, Impasse de la Pinède, du Pévoy, le Chemin piéton en bordure du ravin du Riou, la Route de Champarlau, la Route de la Durance, le Chemin du Four à Chaux a été remplacé. Soit environ une centaine d'éclairage en soulignant une homogénéité des nouveaux candélabres à basse consommation, par quartier, sur la commune.



Le réseau ERDF a été mis en souterrain Impasse de la Pinède, Allée des Tilleuls, Route d'Aubignosc 1ère tranche, Route de la Durance, Route du Four à Chaux pour environ 800 Mètres Linéaires.

Des travaux restent en attente et seront terminés courant 2013 avant la mise en place du nouveau syndicat départemental d'électrification rurale prévu par la loi dans le cadre de la réduction des structures intervenantes sur le territoire des Alpes de Haute Provence. Ainsi le syndicat actuel sera intervenu pour plus de 80 000 € pour les 2 tranches de la route d'Aubignosc.

Les illuminations de Noël

Celles possédées par la commune étaient vétustes et énergivores. Aussi la municipalité a décidé une rénovation des illuminations existantes et l'acquisition de nouvelles pour une mise en valeur de la commune, en ces moments de fêtes de fin d'année.

Ainsi 23 éléments décoratifs ont été acquis au leader mondial



implanté sur Apt qui nous a permis de nous doter de deux fois plus d'illuminations de part un rabais fort important consenti. Ils sont tous équipés de LED ce qui représente une consommation globale de 1200 W soit 50 W en moyenne par panneau, alors que la plus ancienne décoration détenue par la commune contient une

centaine de lampes de 40 W chacune.

Peipin et la Communauté de Communes Lure Durance Vançon : Adhésion ou pas ?

A ce jour rien n'est encore définitif. Si le schéma départemental de coopération intercommunale agglomère effectivement Peipin à la Communauté de Communes Lure Vançon Durance qui regroupe les communes de Salignac, Aubignosc, Châteauneuf-Val-St-Donnat, Sourribes et Montfort, cette adhésion est encore en discussion.

Les raisons d'une éventuelle adhésion :

La raison est d'abord juridique

La réforme des collectivités territoriales, initiée par l'ancien gouvernement et poursuivie par le nouveau redessine les cartes intercommunales, oblige les communes isolées à adhérer à une intercommunalité et interdit toute discontinuité territoriale.

Peipin n'étant pas frontalier des communes de la C.C.M.D. il y avait deux possibilités :

- Soit Aubignosc et la C.C.L.V.D. adhéraient à la C.C.M.D. (ce que les élus de la C.C.L.V.D. refusaient) et Peipin faisait partie de cet ensemble.

- Soit Peipin quittait la CCMD et adhéraient à la CCLVD. C'est cette deuxième solution qui a été approuvée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et validée par le Préfet des Alpes de Haute Provence.

La raison est également politique

Outre le refus catégorique des communes de la C.C.L.V.D. d'adhérer à la Communauté de Communes de Moyenne Durance, le Conseil Municipal après plusieurs débats contradictoires a validé le principe de réfléchir à un éventuel changement de communauté pour plusieurs raisons.

- Une logique de territoire

Peipin collabore avec ses voisins directs (Aubignosc et Châteauneuf notamment) depuis de longues années. Il y a une cohérence à formaliser cette collaboration dans un projet intercommunal partagé.

Cela aurait pu se faire dans le cadre de la Moyenne Durance, mais le refus affirmé des communes de Lure Vançon Durance générerait une situation de blocage, voire de conflits à venir.

- Un retour vers des compétences de proximité au service quotidien de la population.

En quittant la Moyenne Durance, Peipin se couperait d'une communauté dont les grandes compétences (en

terme de moyens budgétaires consacrés) sont essentiellement la Culture (financement du pôle culturel de Château-Arnoux, du Théâtre Durance), l'Economie (financement de la zone d'activité de « La Cassine » à Peyruis), le Sport (financement des équipements sportifs) et le Tourisme (projet d'aménagement touristique autour de la retenue de L'Escale / Château-Arnoux.)

Si ces compétences sont importantes, elles ne répondent pas (dans leur grande partie) aux attentes quotidiennes des populations.

L'idéal aurait été de regrouper les compétences "prestigieuses" et celles de "proximité" dans un même ensemble. Là également le refus des uns et des autres a empêché cette initiative.

Le projet travaillé à ce jour à l'échelle de la nouvelle Communauté de Communes Lure Vançon Durance sera, à cet effet, beaucoup plus tourné vers les services quotidiens.

Les compétences exercées par cette éventuelle future intercommunalité seront donc :

- Développement économique

C'est une compétence obligatoire. La CCMD l'exerçait sur le seul site des zones industrielles de Peyruis. Notre nouvelle communauté l'exercera sur Peipin notamment et prendra en charge l'ensemble des travaux nécessaires au développement de notre zone commerciale.

- Aménagement de l'espace

C'est également une compétence obligatoire. La nouvelle communauté de Communes exercera cette compétence via la prise en responsabilité de l'instruction du droit des sols (ce qui entraînera le transfert de notre personnel actuel vers la nouvelle communauté).

Le service restera identique à savoir que les permis de construire et autorisations de travaux seront toujours instruits en direct, mais là également le coût de ce service sera mutualisé entre l'ensemble des communes (alors que Peipin supportait seul ce coût jusqu'à maintenant).

- Ecoles

Cette compétence sera exercée par la nouvelle communauté. Seront pris en charge les coûts de bâtiments (investissement et fonctionnement), les coûts de Personnel (Atsem, personnels d'entretien), le financement de la Caisse des écoles, des classes transplantées et des divers transports scolaires.

Notre personnel sera donc transféré à la nouvelle communauté.

Le bénéfice pour notre école sera réel puisque les financements de fonctionnement devraient être nettement augmentés.

En outre la compétence école permettrait à la nouvelle intercommunalité de concrétiser dans de meilleurs délais la création du nouveau préau.

- Restaurant scolaire, périscolaire, Enfance-Jeunesse.

La nouvelle intercommunalité prendrait également en charge la cantine (bâtiment, personnel et fourniture des repas) ce qui (valeur d'aujourd'hui) devrait générer une possible baisse du prix des repas fournis. Enfin, le périscolaire, accueil de loisirs, la ludothèque, la crèche et possiblement l'espace multimédia deviendront communautaires et ne seront plus sous la charge exclusive de la Commune de Peipin.

Ce dernier point nous permettrait de réfléchir plus sereinement à l'avenir (ou extension) de la crèche et nous autoriserait à maintenir, voire à développer un service à la population sans craindre les baisses annoncées des financements de la CAF.

- Eau et Assainissement

C'est une compétence importante que devrait porter notre nouvelle intercommunalité avec le ramassage et le traitement des ordures ménagères (qui restera sous la responsabilité du syndicat actuel).

La complexité de la prise de cette compétence ferait qu'elle ne serait sans doute exercée que dans un délai à déterminer (1 à 2 ans).

Le premier effet de cette compétence transférée serait de déplacer le poids de l'investissement dans la nouvelle station d'épuration vers la nouvelle intercommunalité.

La deuxième conséquence serait une harmonisation des tarifs sur l'ensemble des communes concernées. Enfin, la création d'un service intercommunal de l'eau et de l'assainissement devrait nous permettre de nous doter de capacités techniques et humaines d'intervention plus adaptées à nos besoins.

- Éclairage public

La disparition (pour cause de réforme) du syndicat intercommunal d'électrification (SIE), génèrera le transfert de la compétence éclairage public, soit à la commune, soit au niveau intercommunal si cela est voté par les assemblées.

La raison est aussi financière

Une récente réunion en présence de Mr le Sous-Préfet de Forcalquier et du Directeur Général des finances publiques a validé notre réflexion.

Notre commune étant une des rares à générer de la richesse chaque année, le changement d'intercommunalité pourrait nous permettre de mieux profiter des retombées économiques que nous générons.

Si le transfert des charges que nous avons aujourd'hui vers la nouvelle communauté s'accompagnera du transfert des sommes que nous y consacrons habituellement (c'est la loi), ces sommes seront figées à la date de l'adhésion et toute augmentation de la charge sera assumée par la nouvelle intercommunalité.

Exemple 1 :

Le service enfance jeunesse de Peipin a un coût de 100. Il est financé à hauteur de 40 par la Caf. Peipin va transférer le service ainsi que les recettes de la CAF et

les 60 qu'il assurait aujourd'hui. Chaque année le coût du service augmente de 3 % et le financement de la Caf baisse de 5%. Les 8% de surcoût seront pris en charge par la nouvelle intercommunalité.

Exemple 2 :

Le service d'instruction du Droit des sols coûte 100 à Peipin. Ce service devient intercommunal ou est mutualisé. Le financement de ce service sera proratisé en fonction du poids de chaque commune dans l'intercommunalité. Ainsi, si Peipin représente 45% de la population il financera le coût du service à cette hauteur les autres communes se partageant le poids des 55% restant.

Exemple 3 :

Les projets de développement économique prévus nécessitent des travaux de voirie à hauteur de 2 000 KE. L'autofinancement de la commune est estimé à 400 KE. La commune ne fera pas cette dépense, c'est la nouvelle intercommunalité qui prendra en charge l'investissement.

Quelles conséquences pour les contribuables ?

A priori aucune (au sens de mauvaise surprise). Les explications et exemples cités plus haut, ainsi que le type de compétences transférées et les habitudes de gestion de nos voisins directs (pas de dépenses superflues, pas de projets dithyrambiques) doivent nous permettre de contenir la fiscalité malgré les baisses annoncées des dotations de l'Etat.

Quid des autres compétences jusque là assumées par la C.C.M.D. ?

Elles redeviendraient communales. Ainsi la Commune de Peipin se substituerait à la Communauté de Communes pour les subventions aux associations sportives, culturelles et socio-culturelles en gardant à minima les mêmes enveloppes. De même Peipin retrouverait une compétence pleine et entière en matière d'intervention sur les bâtiments publics. Si le centre socio-culturel du Grand Champ devrait passer sous responsabilité de la nouvelle communauté, la commune reprendrait à sa charge l'entretien de la Maison pour tous ; ce qui nous autoriserait un suivi et une rapidité d'intervention très nettement améliorée.

Où en est-on de la procédure de transfert ?

A ce jour le seul document formel et donc la seule décision réelle est l'arrêté préfectoral portant contour du périmètre de la nouvelle intercommunalité englobant Peipin dans Lure Vançon Durance. Ce périmètre n'est à ce jour pas encore validé par l'ensemble des communes concernées. Les conditions de retrait de la Commune de Peipin de la Moyenne Durance sont également en discussion. Il va de soi qu'un tel retrait ne serait acceptable qu'à la condition qu'il n'impacte en rien notre budget de fonctionnement et n'ait aucune incidence sur les taux de notre fiscalité. Si ces conditions ne pouvaient être réunies Peipin continuerait son histoire avec la Moyenne Durance qui verrait sûrement son périmètre élargi à Lure Vançon Durance.

Pierre Veyan, Maire de Peipin

Services Culturels & Animations

Ça s'est passé à la Ludocinelle..

20 septembre : "Fabrication Solidaire"

Tous les trimestres, les ludothèques de PACA se réunissent afin de fabriquer des jeux en bois. Pour la 4ème édition, la Ludocinelle a accueilli Ludambule (Gap), Univers en Jeu (Lorgues), la ludothèque municipale du Centre de l'Enfance (Manosque), la ludothèque du centre social Schweitzer (Miramas), Turboludo (Peipin) et Ludobrousse (Revest des Brousses).

Ces rencontres permettent aux participants de partager outils, expériences, savoir-faire pour construire des jeux en bois qui sont destinés à leurs adhérents.

C'est aussi un moment qui facilite les échanges entre professionnels du jeu sur les différentes pratiques, astuces, nouveautés, bons plans, ... Le prochain rendez-vous a eu lieu à Manosque le 6 décembre.



5 octobre : Soirée jeux

Ce premier rendez-vous de la saison a rassemblé une vingtaine de personnes qui ont pu découvrir de nouveaux jeux. L'ambiance rimait avec détente et convivialité. Stratégie, adresse, hasard, mime et rigolade étaient au menu de cette soirée jeux.

Les participants se sont également retrouvés autour d'un jeu, Photo Party, et ont du réaliser diverses positions acrobatiques sous l'œil de la photographe / animatrice !!!

Les P'tites Bouilles, le mercredi c'est parti !!!

La Commune et la Caisse d'Allocations Familiales ont signé le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour 2012/2015.



Dans ces conditions de nouvelles actions ont été validées telles que la mise en place d'un accueil de loisirs tous les mercredis et des animations pour les adolescents les samedis après midi des périodes scolaires.

Pour 2012, les inscriptions enregistrées sur les quelques semaines de novembre et décembre serviront de test sur la pertinence de ce service.

Une petite réunion de concertation avec les parents des enfants inscrits s'est tenue en décembre.

En espérant vous voir nombreux adhérer à ce nouveau service pour les familles et les enfants.

L'accueil de loisirs propose d'accueillir vos enfants de 4 à 17 ans sous différentes formes.

- Accueil Périscolaire : 7H30 - 08H20 / 16H30 - 18H30
- Temps méridien, Cantine : 11H30 - 13H30
- Samedis : 15H00-18H00, de la 6ème à 17 ans
- Vacances scolaires : 08H00 - 18H00, de 4 à 14 ans
- Mercredis : 08h00 - 18h00, de 4 ans à 12 ans

contact : Barbara Monier
courriel : barbara.monier@peipin.fr
tel : 04 92 62 48 63 - 06 48 33 74 63



Sculpteur en herbe



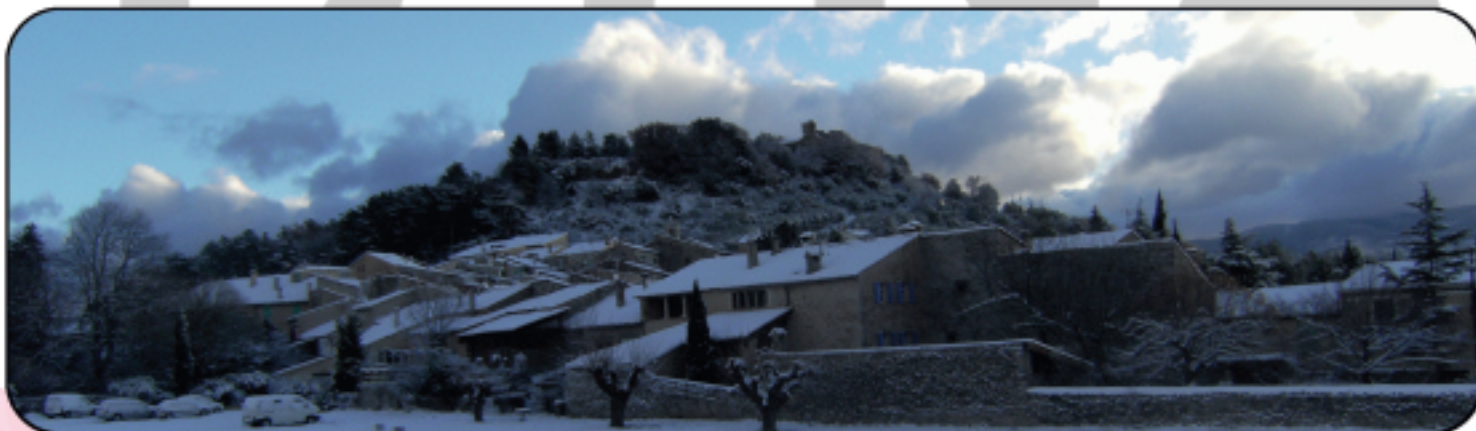
Peipin Folk assure l'ambiance



Soirée jeux à la Ludocinelle



Peipin au siècle dernier



Peipin sous la neige



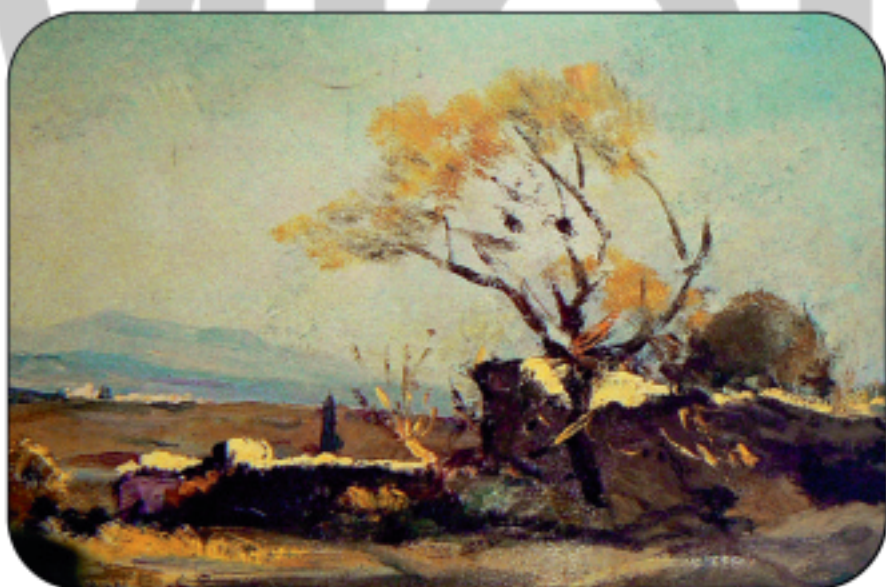
Le château de Peipin



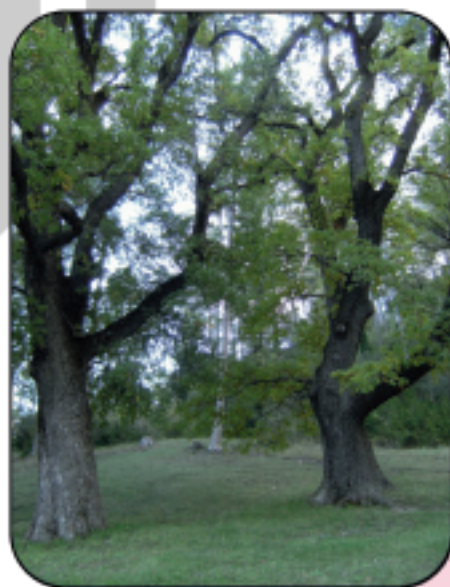
La calade



22 décembre 2012



Apparition dans les monts - Paul Surtel



Associations Peipinoises

5^{ème} trophée des lavandes

Les amis de la danse, une association peipinoise oui, mais une association si dynamique qu'elle nous offre chaque année « le trophée » des lavandes à Digne au palais des Congrès. Et pour sa 5^e année celui-ci a accueilli le championnat de France 10 danses.

Une superbe soirée qui nous a comme toujours éblouis avec les danseurs et leurs chorégraphies, les tenues différentes, selon les danses robes longues ou tenues légères, le sourire des participants.

Une superbe soirée où nous pourrions à nouveau parler de paillettes de strass, de grâce et d'élégance.



Mais cette année, le championnat de France a permis la venue des 65 meilleurs couples français en lice pour celui-ci. Et une fois l'éblouissement habituel dépassé c'est la performance sportive, l'énergie des couples, la farouche détermination lue sur les visages

en même temps que le bonheur d'offrir ce moment magique aux spectateurs. Car nous avons assisté à une représentation de haut niveau avec des couples dont le plus jeune a 10 ans.

Apprécier les danses dites de salon, redonner le goût de danser en couple, c'est un des souhaits du président Philippe Imbert. C'est sûrement ce qui est en train de se passer.

Monsieur et Madame Le Fablec fêtent leurs noces de platine

André et Suzanne, ont fêté à l'Oustaou de Lure leurs soixante dix ans de mariage.

Alors qu'il venait d'être démobilisé de la Marine, André épousait Suzanne le 5 septembre 1942 à Marseille.

Soixante dix années qu'ils se sont unis ayant l'un pour l'autre confiance et fidélité.

La direction de la maison de retraite de Peipin par une délicate attention leur a offert un superbe gâteau d'anniversaire.



L'animatrice et le personnel ont à leur tour exprimé vœux et souhaits à ce couple si attachant qui a partagé les bons et les mauvais moments ce qui a soudé leur amour.

Ayant fait carrière aux P.T.T et devenus retraités, sentant venir le poids des ans, ils apprécient d'être bien entourés et en sécurité dans cette agréable résidence.

Après une vie professionnelle bien remplie, on ne peut que leur souhaiter un aussi bel anniversaire pour leurs noces de chêne.

Quelques nouvelles concernant le club de l'Age d'or

Durant l'année 2012 le club est allé deux fois jouer au Loto avec les résidents de la maison de retraite pour le plus grand bonheur de tous.

Ses vides-grenier ont eu, eux aussi, un très grand succès, tout comme sa paëlla, toujours aussi délicieuse.

Une sortie au Pont du Gard a été organisée ainsi qu'à l'usine de bonbons Haribo avec nos amis de l'Escale. L'année 2012 s'est terminée convivialement avec le traditionnel repas de Noël.

Le club vous accueille tous les jeudis de 13h30 à 18h à la salle de l'Age d'or, à la Maison Pour Tous de Peipin et vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2013 pour de belles aventures à vivre ensemble.

Associations Peipinoises

Excuse Peipinoise

Les activités ont repris début septembre 2012, dans une ambiance de rentrée amicale. De nouveaux adhérents ont rejoint le club.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à rejoindre les joueurs, passionnés ou amateurs, le club vous invite à la Maison pour tous :

- Les lundis à 14 h00 pour jouer et/ou apprendre le Jeu de Carte du TAROT.
- Les mercredis à 14 h00 pour les parties de SCRABBLE, en

duplicate. Dans une atmosphère très conviviale, vous découvrirez des jeux de Société attrayants.

Venez participer tous les mois à nos tournois de Tarot qui se déroulent les vendredis. Quelques dates à retenir, le 21 décembre 2012, le 18 janvier et le 15 février 2013.

En cette période festive qui approche, l'association vous présente ses meilleurs souhaits de bonnes fêtes de fin d'année.

Jeannine PISSON : 04 92 62 43 79
Max KOHLER : 04 92 62 46 74

La palette Pépinoise, une belle expo !

C'est une magnifique exposition que nous a offert les 26 et 27 octobre l'association la palette peipinoise.

Tableaux, patchwork, boutis confectionnés par ses adhérents ont envahi la salle de la maison pour tous : de véritables œuvres qui ont exigé patience, dextérité, persévérance et beaucoup de gout. Une exposition de qualité.

US C.A.P, une nouvelle saison



La rentrée du club de l'USCAP s'est déroulée le samedi 8 septembre au stade de Peipin.

Cette journée a permis aux nouveaux licenciés et aux familles de se rencontrer et de faire connaissance avec les entraîneurs.

Toutes les catégories ont pu participer à une séance et à de petites rencontres qui ont été suivies d'un goûter.

L'USCAP, école de Football labellisée FFF, compte 63 enfants répartis en 6 équipes. 2 équipes U6/U7 ; 1 équipe U8/U9 ; 2 équipes U10/U11 et 1 équipe U12/U13.

L'équipe d'éducateurs diplômés en place depuis 3 ans est heureuse d'accueillir et de faire progresser ces petits joueurs en herbe.

L'équipe féminine a été renforcée par la venue de 5 nouvelles joueuses. Cependant le club souhaite recruter des féminines et des joueurs U12/U13 pour avoir un effectif plus étoffé.

Aussi n'hésitez pas à venir vous essayer 1 ou 2 fois aux entraînements, sans engagement.

Retrouvez toute l'actualité de l'USCAP sur Facebook : « USCAP Football Peipin Aubignosc & Châteauneuf »

Contact :
Séverine TRON
06 73 38 73 15
uscap.football@live.fr



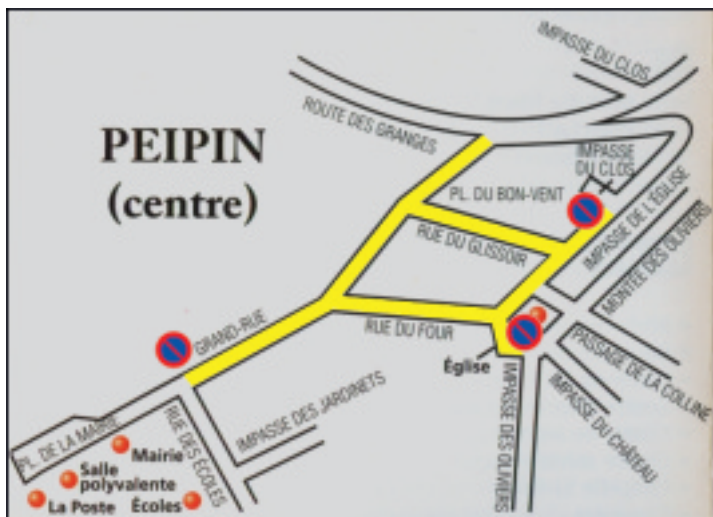
Taux communaux et redevances de la facture d'eau et d'assainissement

La commune a fixé les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour les années 2011 à 2014. En 2013 le m³ d'eau sera facturé à 0.65 €, celui des compteurs de jardin à 0.95 € et celui de l'assainissement à 0.70 €.

Le nouveau programme de l'agence de l'eau adopté fixe les règles de sa politique d'aides et les redevances applicables. La redevance pour la pollution sera de 0.28 € soit une augmentation de 6 centimes par m³ par rapport à 2012. Le taux de la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte demeure inchangé à 0,15Euro/m³.

Pour une consommation moyenne de 120 m³ le M3, toutes taxes comprises, est de 2.71 € soit pour la commune 1.55 €. Il est rappelé que le conseil Général a adopté en 2010 une politique de solidarité partagée avec les collectivités qui consiste à minorer le taux de son aide si le prix de 2 HT du m³ communal.

Rappel Stationnement interdit en centre ville



Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans le centre du village conformément à la signalisation précisée sur le plan ci-dessous.

Merci de respecter le code de la route pour le bien être et la sécurité des habitants. Nous vous informons que les contrôles de gendarmerie seront plus fréquents.

Incivilités

Ce dernier trimestre, plusieurs méfaits ont été commis sur la commune, à savoir graffitis sur les panneaux solaires et bancs, pots de fleurs du cimetière renversés, bouches d'aération détériorées, vol d'un olivier planté quatre jours plus tôt.



Les bâtiments communaux bénéficiant d'une sécurité n'ont pas fait l'objet de dégradation. En revanche, les dissidents ont porté leur dévolu à l'extérieur de ces zones.

Un renforcement de la vigilance par tous moyens humains et techniques pourrait mettre un terme à ce manque de civisme grandissant.

Agressivité

Est-ce un signe des temps, est-ce une ambiance générale ? Le respect d'autrui ne semble plus être une priorité de nos jours.

Est-il besoin d'être agressif lorsqu'on a une revendication ou un mécontentement ? Je ne le pense pas.

Et pourtant...c'est ce que subissent régulièrement les personnels de la mairie, voire même les élus en contact avec les administrés.

On peut être mécontent ou en désaccord, mais sachons rester polis, respectueux des autres et éviter la vulgarité. Ce sera aussi se respecter soi-même.

Nicole Imbert

Parking zone commerciale

Nous vous informons que l'ensemble des parkings situés à proximité des commerces sont privés. Seules les voies d'accès du chemin du Desteil et de l'ancienne gare ont un statut de voie communale. La municipalité ne peut donc être tenue responsable de l'état défectueux de ces parkings.

La Route d'Aubignosc

Après un long temps de négociation avec les propriétaires des terrains nécessaires à la mise en sécurité de cette voie, la commune vient de délibérer pour l'achat des parcelles et pour la mise en concurrence des entreprises avant lancement des travaux.

Initialement prévus en deux tranches, les travaux vont être mis en œuvre dans leur totalité en 2013 depuis le carrefour avec la Route de Château Arnoux jusqu'à la Rue du Riou. Ainsi la voie va être élargie à 5.5m avec un trottoir de 1.40m conformément à la



réglementation sur le déplacement des personnes handicapés. Des carrefours dits "plateau" seront installés afin de sécuriser la circulation piétonne et cyclable et une zone à 30 km/h sera faite. L'ensemble des réseaux aériens seront enterrés avec mise en conformité des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Ainsi en partenariat avec le Syndicat d'électrification rurale de Sisteron les réseaux d'ERDF de France Télécom disparaîtront visuellement et l'éclairage public sera entièrement rénové.

Une première tranche de travaux a été faite en novembre 2012 afin de ne pas perdre les aides de cette structure. Le réseau pluvial presque inexistant sera aussi installé.

A cette occasion aussi la nouvelle canalisation de refoulement du réseau d'AEP sera mise en place depuis le réservoir du Château jusqu'à la station de pompage St Pierre en Durance.

Julien Bournet succède à Philippe Declerc

Né dans Les Landes au siècle dernier, élevé au maïs dans ces forêts de pins, Julien Bournet exerce dès son plus jeune âge sa dextérité face au pixel mouvant de pong.

Expatrié dans une petite maison située dans la campagne profonde du Tarn & Garonne, sa vie est partagée entre la pratique d'arts martiaux et la pratique d'arts cathodiques.

Passionné par l'informatique et les nouvelles technologies, il suit des études supérieures dans ces domaines. Il valide un master 2 en Ingénierie des médias à l'Université du Sud Toulon Var puis s'installe dans les Alpes de Haute Provence et travaille dans le développement de sites web et la formation en informatique.

Le 9 octobre 2012, il est recruté par la mairie de Peipin en tant que responsable du service informatique où il assure les fonctions d'Animateur de l'ERIC, d'Administrateur Systèmes et Réseaux et de Chargé de communication.

Nous remercions Phillippe Declerc qui a oeuvré pendant 5 ans dans ces fonctions et qui a fortement contribué au développement du numérique et du libre dans notre commune.

Nous souhaitons la bienvenue à Julien Bournet et nous vous invitons à venir le rencontrer à l'Espace Régional Internet Citoyen de notre commune.



Ami entends tu le vol noir du corbeau sur nos plaines !!!

Pardonnez moi chers administrés la longueur, voire l'esprit décalé de ce titre, mais je n'ai trouvé mieux que les mots de Kessel et Druon et la musique du chant des partisans pour introduire mon propos.

A circulé, ou circule encore, une lettre anonyme sur la Commune ou je cite " un ancien peipinois " passe en revue tout ce qui ne lui convient pas, fait état de ses critiques envers moi, l' équipe municipale, les fonctionnaires, le logement social, etc.

Avant de me placer sur le fond de cette affaire, permettez-moi quelques réflexions sur la forme. Si la critique est utile, et je peux l'accepter sans broncher, elle devient non avvenu lorsqu'elle prend appui sur la vie privée, ce qui est le cas, et lorsqu'elle est anonyme, ce qui est aussi le cas.

Il fut un temps dans notre pays (les plus anciens se souviendront), où la dénonciation anonyme, la calomnie, la délation étaient utilisés. L'histoire s'est souvenue de ces collaborateurs et les a jugés. Critiquer est normal, le faire anonymement, et sous le manteau est la marque des héros de bas étage et des exécuteurs de basses œuvres. Ceux là reçoivent mon mépris.

Sur le fond maintenant. Si le " corbeau " auteur de pareille prose avait eu suffisamment de courage, suffisamment de dignité ou simplement le respect (tant de lui même que de son interlocuteur) cela aurait eu plusieurs effets : L'écrit, bien que critique, aurait été une ouverture au dialogue ; Cette personne aurait depuis été reçue.

Nous aurions pu évoquer entre autres choses et ensemble :

Pourquoi Peipin va changer de communauté de communes. Pourquoi certaines choses en matière d'entretien et de voirie ne peuvent être toujours satisfaites, j'aurais alors rappelé à cet ancien Peipinois qu'il y a 12 ans nous n' avions aucun moyen, pas d' engin de tonte, pas de capacité de déneigement, pas d'astreinte des services techniques 24h/24 et 365 jours/an.

J'aurais également insisté sur le fait que nombre de voiries à refaire le sont car mal réalisées à l'époque (exemple : de la voie d'accès au lotissement de Lure)

Que Peipin peut s'honorer des services à la population existant aujourd'hui (enfance-jeunesse, centre de loisirs, périscolaire, cantine, bibliothèque, ludothèque, espace multi-média, Université du temps libre, Maison de retraite, crèche, etc.) qui n'existaient pas il y a dix ans.

Que le logement social que ce monsieur critique, rend service à nombre de nos administrés et que 75% de la population française y est éligible aujourd'hui.

J'aurais également invité ce monsieur à venir passer une journée avec nos fonctionnaires pour comprendre leur rythme de travail, je lui aurais montré que notre taux d'absentéisme au travail est un des plus bas de la profession.

Je serais revenu avec lui sur les comptes de la commune lui expliquant au passage que si notre fond de roulement reste trop bas (environ 70000 euros valeur 2011) il était inférieur à 3000 euros en 2001.

J'aurais même pu lui dire que les quelques difficultés de trésorerie que les collectivités connaissent (et la nôtre est dans ce cas), n'est pas liée à notre structure budgétaire mais à la raréfaction du crédit sur le plan européen et à la chute de la banque Dexia qui finançait l'ensemble des collectivités, ce qui nous a conduit à tirer sur notre trésorerie pour financer des investissements initialement co-financés par un recours à l'emprunt ;

J'aurais pu comparer avec lui les taux de notre fiscalité locale avec les moyennes départementales, régionales et nationales en le regardant droit dans les yeux ;

J'aurais pu lui parler du contenu de la réunion tenue dernièrement avec le Directeur Général Adjoint des finances publiques qui a validé les orientations prises par la commune depuis 10 ans, qui en fait aujourd'hui (une fois les investissements amortis) une des communes les plus riches du Département par habitant ;

J'aurais pu lui signifier la réflexion faite lors de cette réunion par Mr le Directeur Général Adjoint des Finances Publiques à savoir :

" Peipin vivrait très bien et beaucoup mieux sans l'intercommunalité et ce malgré une dotation de fonctionnement versée par l'Etat inférieur de plus de 30% par rapport à la moyenne nationale ", d'où l'intérêt de revoir notre projet intercommunal ;

J'aurais pu lui parler des délégations que j'ai accordées aux adjoints et conseillers municipaux et la façon que chacun a de la remplir sans défendre son intérêt particulier ;

J'aurais pu lui parler de moi et lui dire que ma fonction de Maire n'est pas liée à une ambition de pouvoir si ce n'est la volonté farouche de défendre toujours l'intérêt général et les intérêts des Peipinois, et lui dire également qu'à 14 mois d'une élection municipale, ce futur candidat en posant une réflexion basée sur l'insulte, a déjà pris une bien étrange direction ;

J'aurais enfin pu dire à ce Monsieur que si ambition j'ai, c'est celle de continuer à vivre en harmonie ici, et que mon seul projet qui se situerait sur une autre commune serait de pouvoir passer plus de temps dans une commune du Languedoc où les plages, le soleil et les produits du terroir participent à mon capital de santé et d'harmonie familiale.

Bref, j'aurais pu passer du temps avec ce monsieur, chose qu'il m'est impossible de faire avec un oiseau de mauvaise augure.

En effet je n'ai toujours pas appris à voler.

Pierre Veyan

Peip'Infos Utiles

La Mairie

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- Les mercredis
de 8h30 à 12h



Contacteur la Mairie:

Tél : 04 92 62 44 17

Fax : 04 92 62 52 40

Courriel : mairie@peipin.fr

Adresse : Mairie de Peipin,
Place de la Mairie, 04200 Peipin

La Ludocinelle

- les mardis de 16h30 à 18h30
- les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30
- les jeudis de 9h à 11h30 et de 16h30 à 18h30
- les vendredis de 16h30 à 18h30
- les samedis de 9h à 12h

Contacteur la Ludocinelle :

Tél : 04 92 62 48 62

Courriel: charlene.mailliet@peipin.fr

Adresse : Le Grand Champ,
rue des écoles, 04200 Peipin



La Médiathèque

- les mardis et vendredis de 15h à 18h30
- les mercredis de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30
- les samedis de 9h à 12h



Contacteur la Médiathèque :

Tél : 04 92 62 48 76

Site web : www.bibpeipin.fr

Adresse : Le Grand Champ,
rue de écoles, 04200 Peipin

Les P'tites Bouilles

Accueil de loisirs :

Périscolaire / Temps Méridien / Vacances
Scolaire : Mercredis et Samedis

Ouverture Bureau

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Contacteur les P'tites Bouilles :

Tél : 04 92 62 48 63 - 06 48 33 74 63

Courriel : barbara.monier@peipin.fr

Adresse : Le Grand Champ,
rue de écoles, 04200 Peipin



ERIC - Espace Régional Internet Citoyen -

- les mardis de 16h30 à 18h30
- les mercredis de 14h30 à 18h30
- les jeudis de 15h30 à 18h30
- les vendredi de 15h30 à 18h30
- les samedis de 9h à 12h00



Contacteur l'E.R.I.C :

Tél : 04 92 62 48 64

Courriel : julien.bournet@peipin.fr

Adresse : Le Grand Champ,
rue des écoles, 04200 Peipin

Peip'Infos, bulletin d'information édité par la commission d'animation au conseil communal -- Directeur de la publication: Pierre Veyan -- Direction de la rédaction: Stéphanie Jourdan -- Création, mise en page, photo de couverture : Julien Bournet -- Imprimerie de Haute Provence La Brillanne, Dépôt légal à parution.